Document généré le 12 oct. 2024 04:26

Bulletin d'histoire politique

Chronique d'histoire militaire
Quand l’histoire s’occupe de tomates, ça peut gâter la sauce

Yves Tremblay

Volume 17, numéro 3, printemps 2009

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1054749ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1054749ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Tremblay, Y. (2009). Chronique d'histoire militaire : quand l’histoire s’occupe de tomates, ça peut gâter la sauce. *Bulletin d'histoire politique*, *17*(3), 143–154. https://doi.org/10.7202/1054749ar

Tous droits réservés © Association québécoise d’histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Chronique d'histoire militaire

Quand l'histoire s'occupe de tomates, ça peut gâter la sauce

Yves Tremblay
Historien
Ministère de la Défense nationale

Les personnes qui fréquentent les colloques d'histoire militaire de l'UQAM et du Collège militaire de Kingston connaissent bien Pierre Vennat. Aujourd'hui retraité, monsieur Vennat caresse depuis plusieurs années un projet qui lui tient à cœur, mais un projet qui présente des difficultés de méthode.

Comme les auditeurs des colloques le savent, Pierre Vennat a perdu son père le 19 août 1942, sur la plage de Dieppe. Lui et son frère devenaient orphelins et leur mère, jeune veuve, a dû les élever seule. C'est évidemment une situation assez fréquente, car les 42 000 Canadiens qui sont morts en 1939-1945 ont laissé plusieurs milliers de veuves et d'orphelins, généralement des jeunes femmes et de très jeunes enfants.

À un premier niveau, il s'agirait d'étudier la situation de ces orphelins et de ces veuves, dans les mots de monsieur Vennat « comment ils ont vécu cela, appris la mort de leur père, commémoré (ou pas) sa mémoire, etc., bref ce que ça veut dire pour eux un père mort au champ d'honneur. Acceptation, fierté, rejet, etc. Et puis comment leur mère a vécu cela […] S'est-elle remariée, etc. ». Desmond Morton a exploré le cas des femmes anglophones de Montréal en 1914-1918, dans un contexte différent cependant, celui de l'assistance privée aux familles de soldats passés outre-mer. Avec la suggestion de Pierre Vennat, on est plus en phase avec l'historiographie récente sur le deuil de guerre, ou sur l'enfance et la guerre.

Ce n'est pas seulement la mémoire qu'il s'agit de raviver, car cette question a des ramifications importantes. Par exemple, c'est une bonne occasion d'expliquer le contexte psychologique général de l'engagement

dans la guerre, et pour l'après-guerre les aléas du retour à la « normalité ».

De la mémoire aux ramifications, il y a plusieurs sujets d'études historiques. Le problème n'est donc pas le sujet, mais de savoir comment on devrait s'y prendre. Il y a à mon avis trois manières de procéder : une enquête socio-statistique dans les archives du ministère des Anciens combattants ; une collecte de récits de vie auprès des veuves et orphelins, ce qui implique qu'il y a urgence étant donné l'âge, en partant de listes de noms constituées auprès des associations régimentaires ; et l'analyse de correspondances. Où trouver ces correspondances ? Il y a parfois des lettres dans les dossiers militaires des disparus, ce qui implique qu'il faudra dresser une liste de disparus, chose très faisable grâce aux histoires régimentaires et aux archives des musées régimentaires. Pour le reste, il s'agira de surveiller les publications de lettres et récits de guerre, qui se sont multipliés ces dernières années[1], et avec un peu de chance…

Ceux que le sujet intéresse peuvent me contacter à <yves.tremblay@forces.gc.ca>. Je me ferai un plaisir de les mettre en contact avec l'ami Vennat.

Conserves de tomates, opportunisme, bilinguisme et plus et mieux encore

Rawling, Bill. *Victor Brodeur, officier de la marine canadienne* (1909-1946), Montréal, Athéna éditions, 2008, 251 p. + [12] pl. d'ill.

Ce livre est important pour ce qu'on pense y trouver, et pour ce qu'on y trouve d'inattendu.

Victor Brodeur (1892-1976) est l'un des seuls québécois francophones à avoir atteint un rang d'amiral dans la Marine royale du Canada (MRC), historiquement l'arme la moins désireuse d'attirer des francophones. Rawling est réputé pour ses ouvrages érudits et d'ailleurs il ne cache pas qu'il est partisan de ce que certains appellent le « présentisme », c'est-à-dire qu'il voudrait laisser le lecteur se forger une opinion du personnage après lecture d'un récit documenté[2]. Avec un acteur qui a eu de l'influence sans jamais devenir un personnage de premier plan, il y a risque de s'étendre indûment sur des anecdotes dont l'intérêt pourrait être limité. Ici, il n'en est rien, et pour deux raisons. D'abord, parce que la documentation est abondante et passionnante. Ensuite parce que ce contre-amiral oublié de ses compatriotes québécois est mêlé à un débat crucial dans l'histoire du Québec, le *bill* sur la marine de 1910. Il y aussi des bénéfices accessoires non négligeables sur d'autres phénomènes, notamment le patronage et la misère linguistique des francophones dans l'appareil militaire canadien. Dans un livre de format moyen, c'est beaucoup donner.

Les deux premiers chapitres concernent le père de Victor, Louis-Philippe Brodeur, député de Rouville et ministre de la Marine et des Pêcheries (à retenir) de 1906 à 1911. Dans le premier chapitre, Rawling se permet de longues digressions plus ou moins liées à Victor, digressions sans doute suggérées par la qualité du matériel archivistique. On y voit un exposé détaillé des pratiques de patronage d'un ministre des derniers gouvernements Laurier, patronage qui se fait ici au profit d'hommes d'affaires de la ville de Québec. C'est la première fois que je lis un exposé aussi bien informé et aussi dé-constructeur sur le fonctionnement du patronage. Rien que ces pages valent le prix du livre. On y découvre aussi des pièces originales sur l'incohérence des politiques tarifaires libérales qui explique, pour une bonne part, la cause désespérée que fût la réciprocité. Incidemment, un autre débat historique, l'échec électoral de Laurier en 1911, est documenté.

Au second chapitre, on approche plus du sujet avec le récit de la création de la Marine royale du Canada du point de vue de L.-P. Brodeur. Ceux qui se rappellent les sections de manuels d'histoire québécois sur l'impérialisme exclusivement rédigées à partir des écrits d'Henri Bourassa (ou presque) y trouveront du matériel inédit. C'est là que l'on constate comment ce qui est devenu des décennies plus tard un symbole de la résistance anti-impériale des Québécois était parfois la conséquence des basses œuvres de tâcherons électoraux sans envergure et sans scrupules, au fond indifférents à l'enjeu impérial. Ainsi, le ministre Brodeur, organisateur politique loyal de Laurier préparant l'élection décisive qui s'annonce pour 1911 (elle aura lieu en septembre), recourt à ses « clients » pour mousser la loi sur la marine au Québec, pas une mince affaire puisqu'il faut combattre Henri Bourassa et Armand Lavergne. Qu'à cela ne tienne, le grossiste et partisan libéral Robert J. Purtelle (*sic* !) allie sens du devoir et opportunité d'affaires. Dans une lettre à Brodeur, Purtelle rapporte qu'en avril 1911, aux « réunions d'organisation de l'association libérale de cette circonscription j'ai défendu et je défends la marine, et l'électorat a été si enthousiaste que j'ai décidé de me servir d'une illustration du navire Rainbow sur mon étiquette de tomates »[3]. En lisant cette lettre, je me demande si L.-P. Brodeur n'a pas éprouvé des inquiétudes, alors que les meetings publics s'annonçaient difficiles pour le camp ministériel…

Les contradictions dans lequel le gouvernement Laurier était en train de s'enfoncer en 1910, sur la marine, et plus généralement sur les relations impériales et le degré d'autonomie du Canada dans l'Empire mais aussi à propos de la réciprocité, sont apparentes dans l'allocution de bienvenue du ministre de la Marine faite à Halifax devant l'équipage du premier navire de guerre canadien, le vieux croiseur Niobe :

> La Grande-Bretagne nous a donné liberté absolue en tout ce qui concerne l'administration de nos affaires intérieures. La mère-patrie a même agréé de se laisser guider par nous dans toutes les relations internationales affectant le Canada et elle nous a conféré le pouvoir de faire nos traités de commerce. C'est là, sûrement, l'apogée de la liberté politique, c'est le plus bel exemple d'autonomie nationale que nous puissions trouver dans l'univers aujourd'hui. […] [G]râce à cette liaison intime qui existe entre nos intérêts et ceux de la Grande-Bretagne, nous avons à cœur que cette dernière conserve sa suprématie maritime et qu'elle exerce une autorité sur le commerce du monde[4].

En une année préélectorale, l'inflation nationaliste du ministre de Laurier ne surprend pas, tellement qu'on peut penser qu'il s'adresse indirectement aux Québécois.

Au chapitre III commence le récit de la vie professionnelle de Victor Brodeur. Le fils du ministre est devenu amiral et il faut bien sûr se demander, et Rawling n'a pas manqué de le faire, si la carrière de Victor n'est pas une manifestation de favoritisme politique. Diplômé du Mont-Saint-Louis, il s'engage comme « cadet » (i.e. élève-officier) dans la marine en 1909, un an avant la création officielle de la Marine, ce qui pourrait témoigner d'une vocation. À cette date, existe déjà une marine de surveillance des pêches au service de son ministre de père. Mais à 16 ans, Victor est jugé trop vieux pour débuter en tant que « cadet ». Sa nomination est pourtant entérinée par papa le 8 octobre 1909. C'est ce que révèle le dossier militaire. Bien plus tard, Brodeur admettra que l'idée d'une carrière navale lui avait été suggérée par son père. Il faut aussi souligner qu'à cette époque, Victor Brodeur bredouillait à peine l'anglais et il est presque certain que si le père n'avait pas été ministre, le jeune aurait été écarté ou aurait abandonné[5].

La première cohorte de cadets, celle de V. Brodeur, comptait six élèves. Les autres candidats durent fournir une lettre de recommandation d'un membre du clergé, comme cela était fréquent à l'époque, mais aucune enquête de caractère ne semble avoir été conduite sur le jeune Brodeur. Finalement, un fait sur lequel n'insiste pas Rawling a dû également jouer un rôle : le fils du ministre qui a introduit la loi sur la marine et l'a défendu contre ses compatriotes du Québec devait recevoir plus de considération qu'un autre.

Il y a plus important. Il faut aussi conclure que les débuts modestes de la MRC ont permis à des hommes moyens comme Brodeur, si l'on se fit aux évaluations personnelles citées par Rawling, de parvenir aux commandes parce qu'ils ont duré. En 1939-1945, les hommes de cette génération étaient en fin de carrière et ils n'ont pas toujours subi l'épreuve de la guerre avec grand bonheur, la guerre anti-sous-marine à outrance mettant à nu de multiples déficiences de commandement.

Cependant, Brodeur demeure une exception, car ce Canadien français est bien seul dans la marine canadienne. En quelque sorte, la survie dans un système hostile s'explique par la protection en début de carrière et l'en-

durance par la suite. Ceux qui ne bénéficiaient pas des faveurs ou des avantages dont Brodeur a profité, n'avaient aucune chance de s'élever ou même de demeurer dans la MRC. Pour preuve, Rawling explique au long une affaire banale mais significative pour la situation des francophones. En 1923, dans un contexte de compressions, Brodeur est à l'état-major de la MRC. En fait, à lui seul, il est tout l'état-major. Il est donc responsable de toutes les affaires administratives, notamment l'organisation des réserves et le recrutement. À ce titre, il est sollicité par un jeune collégien, René Coulombe, qui semble avoir la vocation. Mais voilà, il a dix-sept ans, sa famille n'est pas riche et il ne parle pas l'anglais. Il est refusé par les examinateurs parce que ces connaissances en sciences seraient insuffisantes. Ce sera une raison « classique » dans toutes les armes canadiennes jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale de refuser des candidats officiers francophones passés par les collèges classiques. Réelle ou non, cette déficience en sciences n'est pas le vrai motif du refus et Brodeur le sait bien, d'où la protestation du chef d'état-major auprès de son chef. L'affaire prend une tournure embarrassante du fait que *Le Soleil* et *La Presse* rendent l'affaire publique. Pourtant, rien n'y fait. Coulombe ne sera jamais admis et la protestation de Victor ne suscite que des explications embarrassées[6].

Victor Brodeur aurait dû mieux savoir. Son père s'était déjà heurté à l'hostilité de la hiérarchie militaire lorsqu'il avait voulu réglementer l'admission des officiers dans la nouvelle marine. Réprimandant en août 1910 deux officiers britanniques prêtés à la nouvelle marine canadienne, qui ne voulaient pas d'examen d'admission en français pour les recrues, L.-P. Brodeur écrit à son sous-ministre que cette « question de principe » n'est pas de leur compétence et qu'on ne leur a jamais demandé de « solutionner des questions d'éducation dans un pays bilingue ». Le ministre se référait au précédent du Royal Military College de Kingston, dont la loi constitutive prévoyait, selon lui, le bilinguisme. L.-P. Brodeur se livre alors à un déni fort caractéristique dans les milieux officiels canadiens, selon lequel le bilinguisme existe puisqu'il est inscrit dans la loi. Pour leur défense, les deux officiers britanniques avaient quant à eux souligné que les examens d'entrée à RMC n'avaient lieu qu'en anglais. Le ministre Brodeur n'en croit rien : « Cette assertion m'étonne beaucoup », dit-il, avant de poursuivre ainsi :

> Quoique je n'ai pas étudié l'organisation de cette institution [RMC], il me semblait très improbable qu'elle eût été aussi étroite, et je me proposais de conférer à ce sujet avec mon collègue, Sir Frederick [Borden], dont je connais la largeur de vue, et qui a déjà manifesté si souvent le plaisir avec lequel il voyait les Canadiens français s'intéresser à la milice du pays. Je suis certain que si le fait en question avait été bien fondé, que j'aurais obtenu un redressement de la part du ministre de la Milice [le ministre de l'armée de terre]. Mais l'auteur de la loi d'incorporation de ce collège savait à quoi s'en tenir quant au statut d'un établissement de ce genre, et il a mis les deux langues, selon

l'esprit de la constitution, sur le même pied. Pourquoi en serait-il différemment de l'institution sœur que sera le Collège naval du Canada ?[7].

Rawling conclut que les efforts de L.-P. Brodeur ont été vains et que rien ne sera fait avant les années 1970 pour faciliter l'accès aux francophones dans la MRC.

J'insiste sur la place des francophones, souvent discutée par Rawling[8], mais son ouvrage contient bien plus, car il offre des perspectives inédites sur d'autres sujets rarement abordés dans la littérature historique au Québec. On trouve par exemple plusieurs notations d'histoire sociale ou d'histoire des relations internationales originales : ainsi, on apprend que le « caning », fessée à la canne, est toujours pratiquée dans la Royal Navy en 1915, où les aspirants canadiens font des stages à divers moments de leur carrière[9] ; que le ravitaillement en charbon aux Antilles est fait panier d'osier sur la tête par les femmes des bagnards antillais officiellement préposés à cette tâche[10] ; et surtout, on apprend d'extraordinaires détails (y compris des photos) sur une mission de paix avant le nom au Salvador en 1932.

Brodeur, qui commandait les manœuvres de deux destroyers canadiens dans la Pacifique cet été là, s'y trouve mêlé à la demande du consul britannique. Les marins canadiens débarquent donc pour maintenir l'ordre et secourir les réfugiés (des Occidentaux et des notables locaux) dans la ville portuaire d'Acajutla, terminal d'un chemin de fer contrôlé par les Britanniques. L'insurrection, surtout le fait d'Indiens spoliés par les grands planteurs salvadoriens et américains, est rapidement réprimée par l'armée salvadorienne, la présence américaine à San Salvador et canadienne à Acajutla libérant les soldats du général Maximiliano Hernandez Martinez du travail de garnison. C'était la première insurrection d'Amérique latine où des communistes ont eu un rôle important (du moins leurs adversaires se sont servis du « bolchévisme » indien pour justifier la répression). Vingt mille Indiens auraient été liquidés (Brodeur a photographié une pendaison) et le parti communiste salvadorien par le fait même, y compris son chef, Augusto Farabundo Marti, dont le nom sera utilisé par la guérilla de gauche salvadorienne dans les années 1980. Même s'il fut en quelque sorte complice d'une affaire pour laquelle sa petite escadre n'était pas du tout préparée, Brodeur n'est pas dupe. Dans son rapport post facto au gouvernement, il écrit que « la révolution fut entièrement le résultat d'un manque de considération envers les Indiens. Il n'y a que deux classes sociales au Salvador, les très riches et les Indiens. Les très riches sont très peu nombreux et on a remarqué que cette minorité quitta le pays aussitôt que les troubles commencèrent »[11]. Ceci est écrit par un officier supérieur de marine qu'on ne peut soupçonner de sympathie communiste. Ces notations, fréquentes chez Rawling, sont intéressantes au plus haut point, et il faut

savoir que les archives militaires canadiennes regorgent de pareils trésors. Jamais je ne comprendrai que l'Outaouais soit le gouffre infranchissable qu'elle semble toujours être aux chercheurs québécois. Tant pis. Ces pages-là aussi valent le prix du livre.

Mais revenons à la question linguistique. D'une certaine manière, quand on additionne au « handicap linguistique » les difficultés inhérentes à l'apprentissage du métier d'officier de marine et des tactiques de la guerre navale, on se rend compte que le défi pour un francophone était considérable, en fait presque insurmontable si on n'avait pas bénéficié « d'avantages comparatifs ». Ce qui était évidemment le cas du jeune Brodeur. Mais est-ce que les fils de bonnes familles canadiennes-françaises auraient pu connaître des carrières intéressantes dans la MRC s'ils en avaient eu l'envie, à l'image de ce que les Lessard, Fiset et plus tard un Ménard feront dans la Milice permanente, l'armée de terre du temps ? Il faut en douter, et la conclusion finale de Rawling sur la question linguistique, à l'effet que les Canadiens français bilingues pouvaient faire carrière dans la Marine même si les moins bilingues ou les non bilingues étaient écartés, n'est pas corroborée par une présence francophone significative dans la MRC[12]. La Marine canadienne était tout simplement trop rébarbative aux Canadiens français, comme le montre amplement l'affaire Coulombe ou l'échec du père de Brodeur à faciliter l'admission de candidats francophones. Reste donc le népotisme pour expliquer la carrière de Brodeur, qui a joué un rôle, au moins dans la première partie de la carrière de Victor. Dans la suite, la séniorité a suffi, Brodeur n'ayant devant lui qu'un ancien de sa promotion, le vice-amiral Nelles. *Small is beautiful*, pour les premiers venus.

Il s'agit de la meilleure introduction en français sur la naissance d'une marine de guerre canadienne. Les lecteurs québécois y retrouveront des thèmes familiers (opposition de Bourassa, patronage sous Louis-Philippe Brodeur, etc.) qui, pour une fois, sont insérés dans le contexte, à savoir la manifestation timide du Canada en affaires extérieures et la constitution de forces armées proportionnées à de modestes ambitions. Mais aussi des thèmes non familiers, comme on l'a vu. Parce que la carrière de Victor Brodeur couvre la période allant de la naissance de la MRC à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et parce que la marine est restée petite jusqu'à 1940, Brodeur a eu son mot à dire dans la plupart des décisions qui ont forgé l'organisation, même si son opinion n'a pas toujours été agréée.

Rawling a écrit le livre directement en français, ce qui ne donne pas toujours un résultat satisfaisant. Outre les nombreuses erreurs dans les longues citations, les traductions des termes de marine ne sont pas très imaginatives et parfois erronées[13]. La typographie n'aide en rien : le caractère est petit et mon exemplaire est mal imprimé sur un mauvais papier. La position du cahier photos (elles sont excellentes), relié juste avant la couverture finale, est pour le moins incommode.

L'absence de bibliographie ne facilite pas le repérage des titres. Il faut dire à ce sujet que Rawling ne cite pas souvent la littérature secondaire, ce qui représente un écueil majeur pour un lecteur francophone. Le nombre d'ouvrages mentionnés en notes est si diminutif qu'il n'y a aucun moyen ou presque de se rendre compte qu'une recherche comme celle-ci bénéficie de décennies de productions historiques au Canada anglais. C'est particulièrement vrai pour les trois derniers chapitres du livre qui portent sur le réarmement dans les années 1930 et la guerre navale entre 1939 et 1945. Ces trois chapitres (sur dix) sont ceux où le matériel cité par Rawling apporte relativement peu de neuf, peut-être du fait que Brodeur n'a occupé aucun commandement opérationnel important, et ce même s'il a dirigé la mission navale à Washington.

Néanmoins, le livre est plus lisible que les lourdes histoires officielles traduites de l'anglais[14]. Rawling informe le lecteur francophone mieux que quiconque, et l'anglophone canadien qui lit le français peut apprendre bien des choses sur les débuts de sa marine.

Dans les revues

Dans cette chronique, j'ai commis le péché de ne pas tenir compte des revues. Or tout le monde sait que la recherche en train de se faire se trouve plutôt sous forme d'articles dans des revues de bonne tenue, ainsi que dans les actes de colloque ou maintenant sur l'Internet. Une fois n'étant pas coutume, je voudrais signaler le numéro spécial du *Magazine of history* de l'*Organization of American historians*, une revue qui vulgarise les recherches de pointe au bénéfice des enseignants du secondaire et du premier cycle universitaire. Le numéro d'octobre 2008 est entièrement consacré à l'histoire militaire, abordant des thématiques de recherches relativement récentes, comme la pertinence du bombardement stratégique en 1939-1945 à travers les représentations du cinéma hollywoodien, ou l'utilisation du témoignage pour illustrer le massacre de My Lai. On y trouve nombre de trucs transposables à l'école québécoise.

Dans un registre différent, *The journal of military history* publiait ce même mois d'octobre 2008 la conférence George C. Marshall sur l'histoire militaire, donnée en janvier 2008 par John Shy, professeur émérite à l'Université du Michigan, devant un auditoire du congrès annuel de l'*American Historical Association*. Shy parlait devant des collègues étrangers voire hostiles à l'histoire militaire. Il en a profité pour aborder le golfe séparant le spécialiste d'histoire militaire de ses confrères historiens. Il a lancé un appel aux deux solitudes pour qu'elles échangent leurs intérêts, leurs méthodes et leurs conclusions. Il préconise plus d'ouverture d'esprit de tous. Aux historiens « civils », ils demandent de ne pas occulter la violence guerrière, et ils citent avec éloge des historiens universitaires qui ont apporté

des contributions significatives à l'histoire militaire, probablement du fait que leur approche était innovante. Aux historiens militaires, ils demandent de ne pas discréditer trop facilement ces travaux, et il donne l'exemple de Niall Ferguson (j'en reparlerai dans une prochaine chronique), dont les errements sont cités pour justifier un rejet en bloc, alors que l'analyse de Ferguson est originale et parfois très valable. On trouve ici un plaidoyer pour faire éclater les frontières en écartant les préjugés. Une raison pédagogique justifie aussi un rapprochement : les cours sur les guerres sont très populaires auprès des étudiants. Et il y a une raison plus fondamentale : la guerre est un phénomène social important et on doit s'y intéresser avec tout l'arsenal de l'historien. Shy suggère même que la « réaction excessive et grossière » aux événements du 11 septembre 2001 découle en partie de la faiblesse de la culture historique des Américains, et de leur ignorance de l'histoire militaire en particulier.

Autre parution

Coulon, Jocelyn (dir.), *Guide du maintien de la paix* 2009, Montréal, Athéna éditions, 2008, 236 p.

C'est la septième édition du *Guide* sous cette forme. On trouve d'abord un dossier d'articles (pas de thème dominant cette année) qui est presque l'équivalent d'un gros numéro de revue scientifique – on peut comparer à *International Peacekeeping* par exemple – à peu près 60 % de l'annuaire 2009. Malheureusement, comme il arrive souvent avec *International Peacekeeping*, il y a confusion des genres dans le *Guide* 2009, entre articles monographiques répondant plus ou moins aux critères d'une bonne critique scientifique et articles programmatiques qui seraient plus à leur place dans une brochure de propagande. C'est très gênant.

Dès l'introduction, on sent la dérive. Six pages y sont consacrées à rendre hommage à un haut fonctionnaire onusien qui vient de terminer son mandat. Dans le reste du numéro, le ton est parfois inapproprié, trop optimisme, comme si l'on s'acharnait à défendre une seule technique de résolution de conflit, le maintien de la paix en l'occurrence, alors que l'actualité fournit des démentis à la pelletée aux partisans de cette méthode, qui est peut-être utile mais n'est pas la panacée qu'on veut nous vendre.

Il faut dire qu'en 2008 l'actualité a été particulièrement cruelle pour les auteurs du *Guide*. Le numéro a été bouclé en juillet-août. On courrait ainsi le risque d'être contredit avant la mise en vente de novembre. C'est un risque couru tous les ans, mais dans cette édition c'est plus évident que jamais. Ainsi, Coulon écrit que « [m]algré la détérioration de la situation dans la corne de l'Afrique et la tension entre le Soudan et le Tchad, le nombre de conflits en Afrique sub-saharienne est en baisse et laisse prévoir une nouvelle ère de paix » et, quelques lignes plus pas, « [s]i une nouvelle

ère de paix se lève sur l'Afrique, le mérite en revient surtout à l'ONU » ; la « fragilité des situations où se trouvent déployées certaines opérations de paix ne doit pas, en effet, occulter le succès que connaît le maintien de la paix comme instrument au service de la communauté internationale dans la gestion ou le règlement des conflits »[15].

On pourrait déjà critiquer, mais ce qui suit est aberrant : « Un homme, Jean-Marie Guéhenno, personnifie ce succès »[16]. Et Coulon de poursuivre en faisant l'apologie de ce responsable des opérations de paix à l'ONU, en expliquant que l'Organisation « vient de s'engager dans l'une des plus importantes missions de l'histoire, en République démocratique du Congo », où « elle utilise de plus en plus la force afin de faire respecter ses mandats[17] ». Et là, il faut vraiment se poser des questions :

> Guéhenno ne chômera pas. Dans un premier bilan publié dans les pages de ce guide [en 2005], il avait décrit, sans arrogance, mais sans cacher sa fierté, les changements qui transformaient l'ONU et faisaient d'elle un acteur incontournable de la gestion et du règlement des conflits. Aujourd'hui, en août 2008, l'histoire lui donne raison[18].

L'observateur de l'histoire en train de se faire ne peut malheureusement pas être aussi catégorique. Le 27 octobre 2008, la presse mondiale rapportait que des dizaines de milliers de Congolais fuyaient devant les rebelles dans l'est du Congo, alors même qu'une controverse éclatait autour de la démission du général commandant la MONUC, qui quittait ses fonctions après seulement deux mois, principalement parce que, selon une source à l'intérieur de la MONUC, « la mission manquait d'une vision claire et courait à l'échec »[19]. Les correspondants du *New York Times* écrivaient deux jours plus tard que l'ONU a dû temporairement cesser la distribution de l'aide dans la région de Goma, à cause « du niveau d'hostilité contre les Nations unies »[20], hostilité des réfugiés contre la mission venue les secourir. C'est que la MONUC, forte de 17 000 hommes bien équipés, n'est pas apparue aussi convaincante aux rebelles et aux réfugiés de l'est du Congo qu'aux dirigeants new-yorkais de l'ONU ou qu'aux spécialistes de Montréal. Dans les semaines suivantes, la crise s'est envenimée avant d'être suivie par un cessez-le-feu précaire…

Mais, dira-t-on, ce n'est qu'un revers passager qui ne devrait pas ternir une réputation. Et en effet, un autre aspect du bilan de monsieur Guéhenno demeurera dans les annales grâce au *Guide* de cette année. C'est que le service que dirigeait cet organisateur sans pareil, qui n'avait que 400 employés pour superviser quinze missions de paix à l'été 2000, comptait au milieu de 2008 1 000 personnes administrant dix-sept opérations[21]. Voilà un indicateur de progrès impossible à contester.

Toujours à propos de l'Afrique, on pourrait aussi mentionner la disparition en décembre 2008 du représentant du secrétaire général au Niger,

Robert Fuller, ex-haut fonctionnaire canadien, retraité et passé au service de l'ONU, qui enquêtait sur le trafic d'armes ou la rébellion touareg ou les mines d'uranium, on ne sait trop. Ne pas oublier non plus les exploits des pirates somaliens. Il faudrait aussi reparler du Darfour… et peut-être suggérer que les responsables de l'ONU visitent le Zimbabwe. L'Afrique n'était donc pas un terrain d'élection pour l'ONU à la fin de 2008 et au début de 2009.

Les sept articles sont au mieux corrects, sans plus, si on fait la part d'un optimisme excessif. Là, c'est moins le discours flagorneur et déphasé qui dérange que la propension excessive et naïve à théoriser (ici encore le parallèle avec *International Peacekeeping* s'impose), telle cette insistance sur le concept d'hybridité. De même pour l'utopisme de plusieurs sinon de toutes les conclusions. Par exemple, on lit dans l'article sur la construction politique au Kosovo que sa « finalité est l'association du territoire à l'Union européenne, où disparaissent les principes étatiques crisogènes de frontières et d'ethnies »[22] ! Il ne faut pas lire ces textes avec un café turc.

Dans les 40 % restants du *Guide*, on trouve, comme chaque année, une chronologie détaillée (de Stéphane Tremblay), des statistiques et une revue de sites internet (préparées par Charles Létourneau). Au fil des ans, le nombre de sites revus diminue, reflet sans doute d'une redondance sur la toile. Un très bon index termine le guide et en fait un ouvrage de référence consultable plusieurs années après l'édition. C'est pour ses annexes que la cuvée 2009 retiendra une valeur bien minimale.

J'en conclus que la recette de cet annuel semble épuisée. Si le manque de rigueur dans le processus éditorial est la cause la plus visible de la faillite de l'édition 2009, l'enthousiasme excessif quant à l'efficacité de la diplomatie des Casques bleus est tout aussi problématique. Je ne peux pas dire que j'attends avec impatience l'édition 2010, même si je suis curieux de lire ce qu'on pourra y écrire sur le Congo.

Notes et références

1. À ce sujet, dans le numéro de janvier-février 2009 de la Revue *Légion*, Michel Litalien explique le succès d'une campagne de cueillette de témoignages qu'il mène depuis quelques années. Si les témoignages publiés de simples soldats et de sous-officiers demeurent rares (mais il y en a plus depuis deux ou trois ans), il faut savoir que l'on peut trouver auprès des familles ou des sociétés d'histoire locale des collections de lettres, de carnets, de journaux personnels et même des Mémoires manuscrits, dont certains remontent à la guerre de 1914-1918. La vague prosopographique sur laquelle surfent les historiens militaires français depuis dix ou quinze ans pourrait donc être imitée au Québec.
2. Bill Rawling, *Victor Brodeur*, introduction, p. 10.
3. Cité par B. Rawling, *Victor Brodeur*, p. 40. Le HMCS Rainbow est l'un des deux rafiots (avec le HMCS Niobe) refilés par la Royal Navy à la MRC.

4. *Ibid.*, p. 44-45. Je corrige les fautes. Ce discours du 21 octobre 1910 a sans doute été prononcé en anglais.
5. *Ibid.*, p. 49-50.
6. *Ibid.*, p. 99-107.
7. *Ibid.*, p. 41. Je corrige les fautes et rectifie la ponctuation. Les fautes sont-elles de L.-P. Brodeur ou de Rawling ? La lettre a-t-elle été traduite ? Aucune indication dans le livre – on n'emploie jamais le traditionnel « traduction libre » – ne permet de savoir si les lettres originales ont été rédigées en anglais ou si Brodeur et son secrétaire écrivaient mal, ce qui me surprendrait, auquel cas il aurait fallu employer le « *sic* ». D'ailleurs, on pourrait poser ces deux questions, sur la langue originale de la pièce citée et sur la qualité de la rédaction, pour presque toutes les longues citations.
8. Surtout aux pages 42-44, 191-193, 221-227 et 238-239.
9. *Ibid.*, p. 64.
10. *Ibid.*, p. 65.
11. *Ibid.*, p. 151.
12. D'ailleurs, c'est aussi vrai de l'armée. Comme l'a montré Serge Bernier (*Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui, tome III :* 1872-2000, Montréal, Art Global, 2000, p. 35-38), moins de 5 % des diplômés de RMC avaient pour langue maternelle le français au tournant du XXe siècle. Et cela en dépit du fait que plusieurs ministres canadiens-français se soient plaints de la situation et en dépit du fait que tous les sous-ministres de la Milice entre 1868 et 1940 étaient francophones !
13. Rawling emploie le détestable « balayeur de mines » pour *minesweeper*, et fait l'incompréhensible choix de « croiseur » pour « patrouilleur » lorsqu'il parle de navires pour la protection des pêcheries, alors qu'à d'autres endroits du livre on parle de vrais croiseurs, comme les vieux HMCS Niobe et Rainbow.
14. À ce propos, Rawling qualifie « d'âge d'or du bilinguisme » les volumes d'histoires officielles d'après 1945, parce que les histoires publiées par le ministère de la Défense de cette époque « étaient traduites par des francophones ayant une formation en lettres françaises » (*ibid.*, p. 192).
15. *Guide du maintien de la paix* 2009, introduction, p. 11.
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*, p. 12.
18. *Ibid.*
19. www.newtimes.co.rw/print.php?issue=13698&print&article=10279, 29 octobre 2008. *The New Times* est un quotidien rwandais qui reprend une nouvelle d'abord parue dans le *New York Times*. Les deux journaux protègent leur(s) source(s), mais l'histoire est la même.
20. Jeffrey Gettelman et Neil MacFarquhar, « U.N. blocked from pulling aid workers out of Congo », *The New York Times*, 29 octobre 2008, p. A8.
21. Chiffres de J. Coulon, *Guide du maintien de la paix* 2009, p. 12.
22. Odile Perrot, « La construction délicate du statut du Kosovo », dans J. Coulon (dir.), *op. cit.*, p. 56.